



Arrondissement de STRASBOURG

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal N° 240125DBF008

Nombre de membres du Conseil Municipal élus : 33

Séance du Conseil Municipal du 23 janvier 2025

sous la présidence de Mme Fabienne BAAS - Maire

Conseillers en fonctions : 33

Conseillers présents : 30

Conseillers absents : 3 procurations

Présents : Mme Fabienne BAAS - M. Jean WECHSLER - Mme Catherine GEIGER - M. Antoine CHRISTOPH - Mme Gabrielle GERTZ - M. Jérémy MARICHEZ - Mme Delphine RIDEAU - M. Bruno BOULALA - M. Florent RICHARD - M. Alain AMMERICH - M. Guy BUTTIGHOFFER - M. Ronan CHASSENOTTE - Mme Marie-Claire EGIOMUE - Mme Karine ANTOINE-LAVIGNE - M. Arnaud FREY - Mme Isabelle ZINCK - Mme Emmanuelle HUMBERT - Mme Corinne RIGAUD-MONTEIRO - M. Matthieu CHANVILLARD - Mme Claudine TOLLANT - M. Kamal AMRANI - M. Jean-Marie BEUTEL - M. Christian WENDLING - Mme Azam TAHERI - M. Olivier OLLAND - Mme Véronique KOLB-GOETZ - M. Claude STEINLE - Mme Nathalie SOROKINE. - M. Patrice GUILLEMOT - M. Vincent FLORANGE.
Procurations : M. Damien OSWALD - Mme Christelle HEITZ - M. Nicolas BRONNER.

n°01.05 – 01/2025 BUDGET 2025 – Budget Primitif

Résumé :

Conformément au règlement budgétaire et financier, le conseil municipal doit examiner au plus tard avant le 15 avril le budget de l'année *n*.

Le budget 2025 s'inscrit dans la continuité des orientations établies en 2024, tout en intégrant des ajustements notables.

Sur le plan du fonctionnement, les dépenses demeurent stables, mais bénéficient d'une réduction significative du coût des énergies. Cette baisse s'explique par une situation favorable : une tendance générale à la diminution des prix de l'énergie, mais aussi par des mesures concrètes engagées cette année. Parmi ces initiatives, on note les travaux d'isolation, le remplacement des chaudières dans plusieurs structures, ainsi que l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'hôtel de ville, contribuant à une consommation énergétique plus maîtrisée.

En matière d'investissement, les AP/CP restent globalement inchangées, avec des ajustements ciblés dans certains sous-programmes. Des priorités ont été redéfinies, entraînant le report de certains projets et l'avancement d'autres, comme les travaux du terrain synthétique du foot. Un des projets importants pour 2025 concerne le site de l'école Jean Racine, où des travaux majeurs seront entrepris pour poursuivre la stratégie de sobriété énergétique et réduire les charges fixes des bâtiments municipaux.

Ces ajustements, bien qu'ils modifient le calendrier d'exécution du programme pluriannuel d'investissements, n'affectent pas le montant global des AP/CP. Toutefois, ils nécessitent une mise à jour du tableau des AP/CP afin de refléter ces réaménagements et de garantir une gestion optimale et transparente.

Rapporteur : Mme Catherine GEIGER, Adjointe à la Maire chargée des finances et des ressources humaines.

Point présenté en commission Finances le 06 janvier 2025.

Mme GEIGER présente le budget 2025 avec un budget de fonctionnement maîtrisé à 14,914 M€ comprenant des charges de personnels stabilisées à 7,2 M€ et un budget en investissement s'élevant à 9,529 M€ dont 7 M€ de dépenses d'équipements.

Elle indique également que ce budget s'inscrit dans la lignée des orientations budgétaires pour 2025, présentées lors du conseil municipal du 14 novembre 2024.

Le présent rapport vient donc en appui du document budgétaire officiel remis par ailleurs à chaque membre du conseil municipal et présentés conformément au référentiel M57.

I – LES CLEFS DE LECTURE DU BUDGET PRIMITIF 2025 :

A) Les enseignements spécifiques de l'année 2024 et leurs répercussions pour 2025

L'année 2024 a été un tournant pour la ville d'Ostwald et ce à plusieurs niveaux.

On peut tout d'abord évoquer les effets positifs de la politique de sobriété énergétique de la ville puisqu'on peut constater une diminution des dépenses sur la partie énergie, stabilisant ainsi les dépenses de fonctionnement malgré une inflation toujours relativement élevée.

Il est également à noter qu'il s'agit de la première année de mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement ce qui se traduit par un certain nombre de réalisations avec la rénovation du terrain synthétique de football, la rénovation de l'accueil de loisirs l'Archipel ou bien encore les travaux de restructuration et d'isolation entrepris dans la mairie.

Le budget 2025 a vocation à poursuivre ce plan avec quelques remaniements par rapport à l'exercice 2024.

B) Les priorités du budget 2025

L'année 2025 est à nouveau une année tendue pour les finances locales.

C'est dans ce contexte que la commune poursuit les efforts de charges de fonctionnement engagés les années précédentes et monte en puissance pour ses investissements dans le cadre du PPI approuvé en 2024.

On peut observer une détente sur le prix de l'énergie, une légère baisse de l'inflation ainsi que des taux directeurs des principales banques centrales.

On notera à ce titre que les hypothèses de financement de l'intégralité des autorisations de programmes ont été établies sur la base de taux d'emprunts de 3,8% mais que la ville réalise cette année son premier prêt au taux de 3,45%.

Le budget 2025 a pour objectif de diminuer au maximum les charges fixes pesant actuellement sur la commune et ce afin de dégager davantage de marges de manœuvre sur la partie fonctionnement du budget et d'augmenter de ce fait les capacités d'autofinancement.

En cela il s'inscrit en droite ligne du budget 2024.

En matière d'équipements bruts, le budget atteint 7 M€. Il s'agit là d'un montant historique. Ce montant va servir à financer de nombreux projets nécessaires à l'entretien et l'évolution des infrastructures de la commune.

Il est ainsi prévu une enveloppe de plus de 2,6 M€ afin de réaliser des travaux de rénovation de l'école Jean Racine ayant pour vocation d'isoler efficacement le bâtiment afin d'en diminuer les coûts de fonctionnement, d'améliorer plus que sensiblement la qualité d'usage des locaux tant pour les élèves que pour le personnel enseignant. Bien évidemment, cela se traduit également par une diminution drastique du recours aux énergies fossiles.

Il est précisé que l'école Jean Racine est actuellement l'un des sites coûtant le plus en termes d'énergie (123 K€ en 2023), les travaux devraient permettre de réduire significativement ce coût. Il s'agit du projet le plus important sur l'exercice 2025.

Il y a également une enveloppe de 700 K€ destinée à continuer la politique de sobriété énergétique. A titre d'exemple le bâtiment de la Ruche va voir sa chaudière remplacée. Les travaux visant à isoler efficacement le parc immobilier de la ville vont également se poursuivre.

Le budget 2025 ne se focalise pas uniquement sur la sobriété énergétique mais également sur l'amélioration des infrastructures sportives. Il est notamment prévu de rénover le city-stade du Wihrel pour un montant de 250 K€.

Des travaux vont également être réalisés au Centre Socio-culturel pour un montant de 250 K€ afin d'isoler l'espace polyvalent non pas pour diminuer notre facture énergétique puisque cette partie du bâtiment n'est pas chauffée mais pour simplement la rendre viable à l'utilisation.

Figure aussi à l'agenda 2025 le chantier de la cour du Schloessel qui vise à déminéraliser la cour de

l'école. L'enveloppe allouée au projet s'élève à 350 K€.

Il s'agit des principaux chantiers mais bien évidemment d'autres projets vont être réalisés en 2025 avec notamment la poursuite de la mise aux normes des bâtiments, la poursuite des investissements de la commune pour équiper les services à hauteur de 200 K€ ou bien encore la liquidation de l'avenant n°2 de la ZAC Bohrie.

Et c'est en raison de ce programme chargé que la commune souhaite faire appel à l'emprunt à hauteur de 3,5 M€. Les capacités d'autofinancement ne suffisent pas à financer tous ces projets. Néanmoins on peut compter sur un retour sur investissement pour une partie des travaux dans la mesure où ils vont continuer d'alimenter la baisse des charges fixes de la commune.

A noter également que la part totale des emprunts dans le financement global des autorisations de programme reste identique aux simulations d'origines :

Schéma présenté lors du DOB 2025

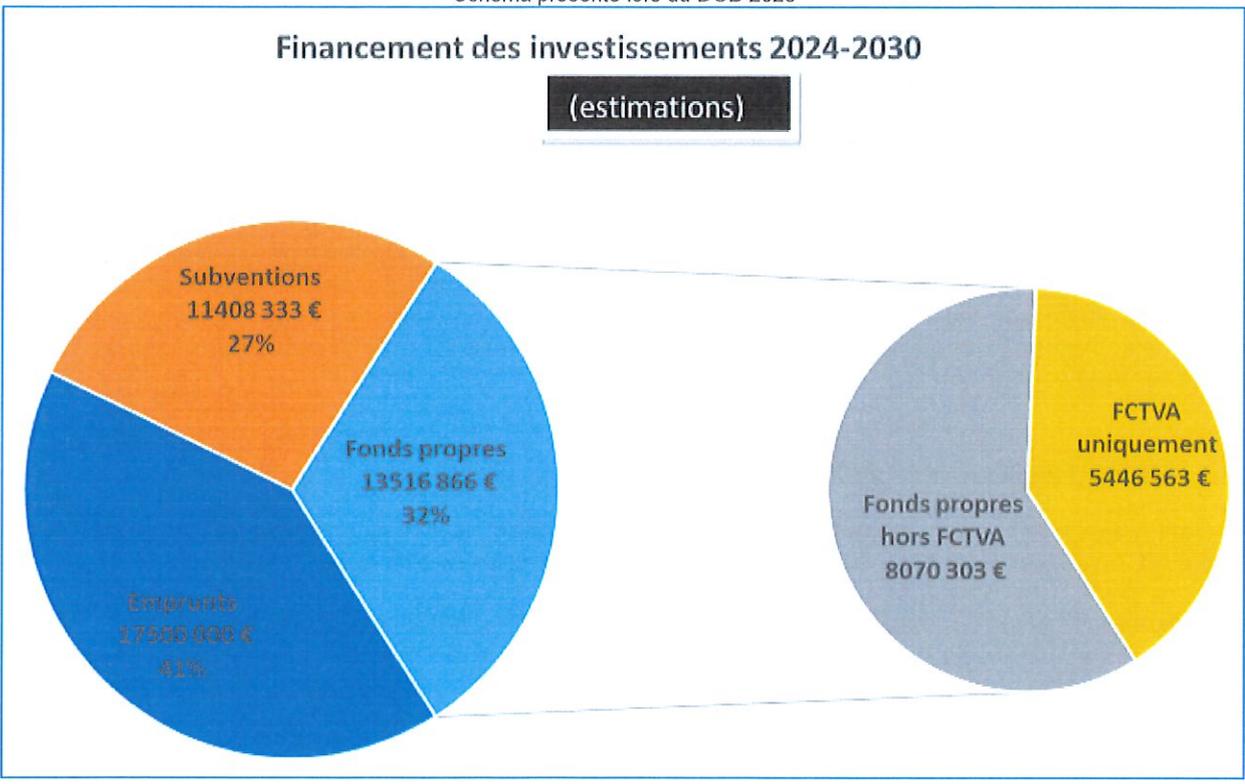
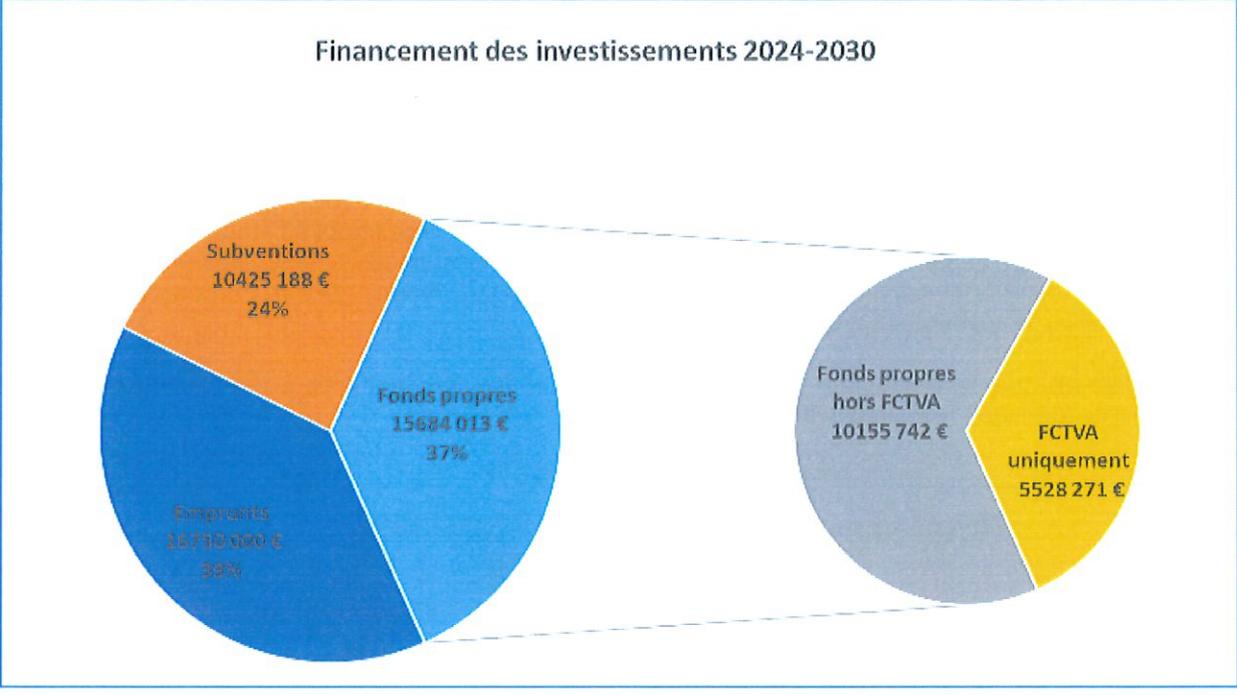


Schéma actualisé pour 2025



D'autre part ces projets vont être subventionnés ce qui permettra à la collectivité de récupérer une partie des fonds avancés, fonds qui pourront alimenter notre fonds de roulement pour les années ultérieures. Il est à noter aussi que les recettes issues du FCTVA resteront orientées à la hausse compte tenu du montant plus important des investissements et ce malgré la baisse du taux possible (cf. projet de loi de finances censuré pour 2025).

C) Ressources et charges de fonctionnement

Le budget global atteint un montant de 24,4 M€ (en comptabilisant la reprise anticipée des résultats 2024) soit 14,9 M€ en section de fonctionnement et 9,5 M€ en section d'investissement.

Les principales évolutions du budget primitif 2025 par rapport au budget primitif 2024 concernent :

- la section de fonctionnement Pour

En recettes :

La hausse des contributions directes :	+400 K€
La hausse des produits des services :	+60 K€

En dépenses :

La hausse du virement à la section d'investissement	+ 422 K€
La diminution des charges à caractère général	-283 K€
La légère diminution des charges de personnel	-75 K€

- Pour la section d'investissement

En recettes :

La hausse du virement de la section de fonctionnement	+422 K€
L'augmentation du FCTVA :	+114 K€
L'augmentation du niveau d'emprunts :	+2,3 M€

En dépenses :

L'augmentation des dépenses d'équipement :	+3,3 M€
La diminution du remboursement des emprunts :	-157 K€

D) Programmes d'investissements

Le programme d'investissements 2025 a été mis à jour, il est la déclinaison des crédits de paiement 2025

des autorisations de programmes qui ont été créés en 2024.

Il est recalculé sur la base de la modification n°1 des autorisations de programme et des crédits de paiement pour s'établir comme suit à compter de 2025 :

	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Une ville où il fait bon vivre	705 000 €	420 000 €	145 000 €	240 000 €	110 000 €	10 000 €
Une ville engagée pour le sport	650 000 €	75 000 €	175 000 €	25 000 €		
Une ville accueillante	3 600 000 €	4 050 000 €	5 050 000 €	6 050 000 €	6 130 000 €	5 410 000 €
Ostwald - propriétaire - employeur exigeant et responsable	1 620 000 €	1 495 000 €	1 095 000 €	820 000 €	910 000 €	660 000 €
Assumer le passé	427 600 €	49 000 €				
	7 002 600 €	6 089 000 €	6 465 000 €	7 135 000 €	7 150 000 €	6 080 000 €

Le total de 42,859 M€ reste inchangé ainsi que le montant de chaque programme.

E) Effectifs et masse salariale

Le budget 2025 voit sa masse salariale s'élever à 7,2 M€. Un léger recul est anticipé par rapport à l'année 2024 (décision modificative comprise) dans la mesure où un certain nombre de situations vont se dénouer et entraîner mécaniquement une baisse de la masse salariale de la commune, notamment une fin de droit ou des départs en retraite qui n'ont pas vocation à être remplacés.

Par ailleurs, le budget 2025 tient compte des évolutions constatées en 2024, à savoir :

- Il s'agit de la première année pleine de l'augmentation de la participation de la collectivité à la mutuelle et prévoyance des agents
- Année pleine des créations de postes de 2024 : Responsable d'équipe entretien et restaurant, chargée de mission développement durable et environnement, gestionnaire RH
- Année pleine des créations de postes de 2024 suite à l'augmentation des effectifs d'accueil périscolaires et des ouvertures de classe : ATSEM et animateurs.trices
- Année pleine de l'augmentation du SMIC
- Année pleine d'application de la revalorisation du Régime Indemnitare

F) Budget général historique

Les tableaux suivants illustrent, pour les sections de fonctionnement et d'investissement, les évolutions du budget de 2024 à 2025 :

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
 EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**II
 C2**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	244 678,00	0,00	244 678,00	0,00	244 678,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 258 920,00	0,00	1 318 920,00	0,00	1 318 920,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	573 079,00	0,00	573 079,00	0,00	573 079,00
731	Fiscalité locale	8 057 885,00	0,00	8 457 885,00	0,00	8 457 885,00
74	Dotations et participations (3)	3 295 049,17	0,00	3 295 049,17	0,00	3 295 049,17
75	Autres produits de gestion courante (3)	236 790,00	0,00	236 790,00	0,00	236 790,00
Total des recettes de gestion courante		13 666 401,17	0,00	14 126 401,17	0,00	14 126 401,17
76	Produits financiers	57,00	0,00	57,00	0,00	57,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		13 667 458,17	0,00	14 127 458,17	0,00	14 127 458,17
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	6 833,00		6 833,00	0,00	6 833,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 833,00		6 833,00	0,00	6 833,00
TOTAL		13 674 291,17	0,00	14 134 291,17	0,00	14 134 291,17
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						780 000,00
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						14 914 291,17

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 367 402,00	0,00	3 083 901,50	0,00	3 083 901,50
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 275 770,00	0,00	7 201 042,67	0,00	7 201 042,67
014	Atténuations de produits	238 694,00	0,00	238 694,00	0,00	238 694,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	696 374,00	0,00	800 374,00	0,00	800 374,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		11 578 240,00	0,00	11 324 012,17	0,00	11 324 012,17
66	Charges financières	130 500,00	0,00	185 500,00	0,00	185 500,00
67	Charges spécifiques (3)	11 400,00	0,00	11 400,00	0,00	11 400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 720 140,00	0,00	11 520 912,17	0,00	11 520 912,17

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 607 477,00	0,00	3 030 154,00	0,00	3 030 154,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	363 225,00	0,00	363 225,00	0,00	363 225,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 970 702,00	0,00	3 393 379,00	0,00	3 393 379,00

TOTAL	14 690 842,00	0,00	14 914 291,17	0,00	14 914 291,17
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 914 291,17
--	----------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	163 768,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 200 000,00	0,00	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 363 768,00	0,00	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	285 963,00	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 313 450,35	0,00	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Total des recettes financières		1 630 413,35	0,00	2 131 000,00	0,00	2 131 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 994 181,35	0,00	6 131 000,00	0,00	6 131 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 607 477,00		3 030 154,00	0,00	3 030 154,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	363 225,00		363 225,00	0,00	363 225,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		5 000,00	0,00	5 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 970 702,00		3 398 379,00	0,00	3 398 379,00

TOTAL	5 964 883,35	0,00	9 529 379,00	0,00	9 529 379,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 529 379,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	3 386 546,00
--	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	132 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	162 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 797 300,00	0,00	6 952 600,00	0,00	6 952 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	579 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 671 600,00	0,00	7 002 600,00	0,00	7 002 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	973 000,00	0,00	816 000,00	0,00	816 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		973 000,00	0,00	816 000,00	0,00	816 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 644 600,00	0,00	7 818 600,00	0,00	7 818 600,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	6 833,00		6 833,00	0,00	6 833,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		5 000,00	0,00	5 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		6 833,00		11 833,00	0,00	11 833,00

TOTAL	4 651 433,00	0,00	7 830 433,00	0,00	7 830 433,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 698 946,00
--	---------------------

=

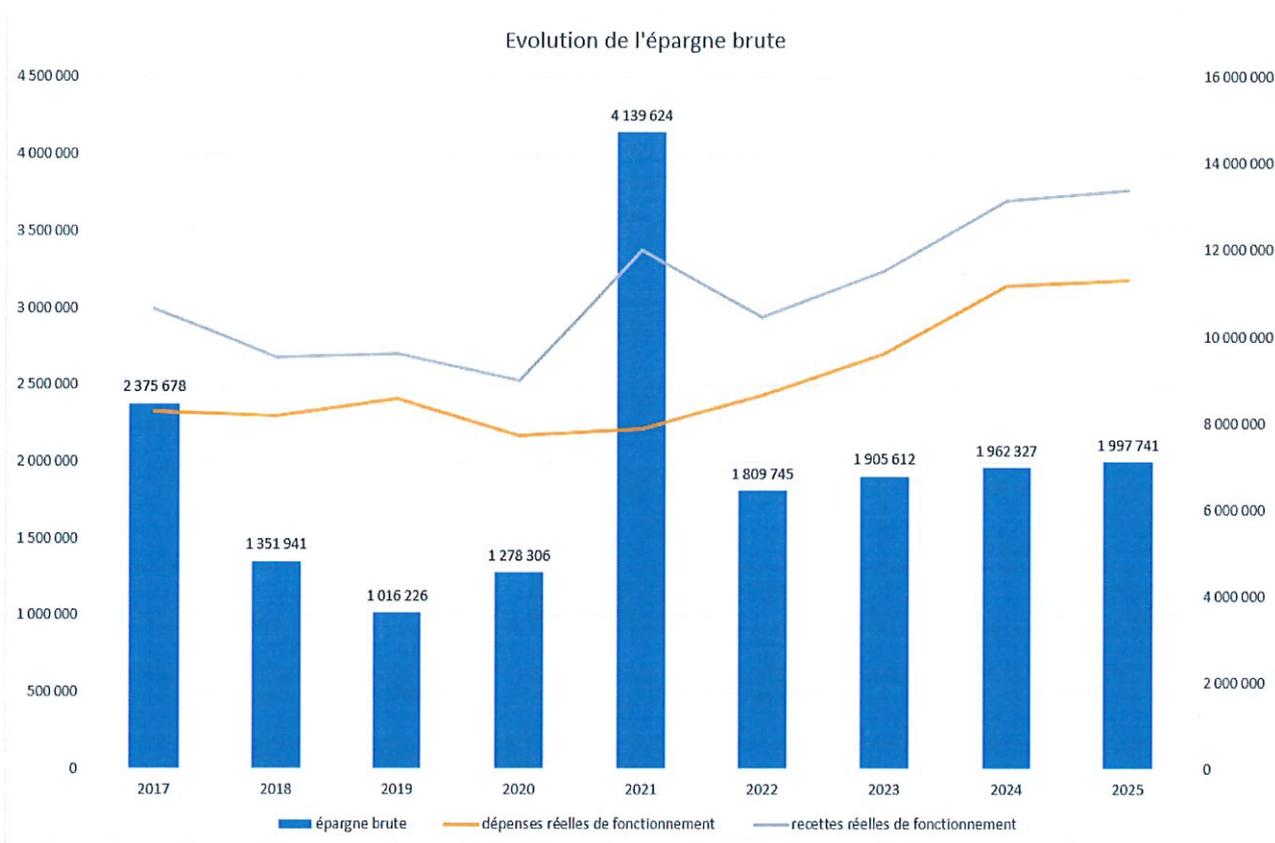
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 529 379,00
---	---------------------

II - POUR ALLER PLUS LOIN

A. *Épargne brute et épargne nette*

Comme indiqué lors du débat d'orientations budgétaires, les principes de pilotages du budget sont établis sur la base de ratios clefs dont ceux d'une épargne brute et d'une épargne nette supérieure respectivement à 10 % et 5% des recettes réelles de fonctionnement.

Ratios sur les dépenses de fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Frais de personnel / dépenses réelles de fonct. (en %) < à 60%	53,06 %	54,82 %	54,29 %	58,67 %	57,76 %	56,54 %	55,39 %	64,27 %	64,15 %
Charge de gestion générale / dépenses réelles de fonctt (en %)	91,52 %	92,81 %	96,85 %	92,98 %	94,29 %	95,71 %	96,77 %	97,58 %	97,14 %
Intérêts de la dette / dépenses réelles de fonctionnement (en %)	7,55 %	7,05 %	3,08 %	6,34 %	5,58 %	4,23 %	3,23 %	2,40 %	2,84 %
Excédent brut / recettes réelles de fonctionnement (en %) > 10%	22,30 %	14,20 %	10,60 %	14,21 %	34,47 %	17,29 %	16,59 %	14,94 %	14,93 %



B. Endettement de la ville et capacité de désendettement

BUDGET GENERAL	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
population de référence	11 926	12 325	12 827	12 724	12 713	12 984	13 251	13400	13600
Dettes en capital au 31/12/n	10 519,3K€	9 668,2K€	8 799,1K€	7 911,3K€	7 003,9K€	6 076,0K€	5 127,0K€	5 344,7K€	8 073,1K€
Dettes en capital / épargne brute (nombre d'années) < 6	4,43	7,15	8,66	6,19	1,69	3,36	2,69	2,72	4,04
Dettes en capital / population (en euros) < 900	882,12	784,44	685,99	621,76	550,92	467,96	386,91	398,86	598,01
Intérêt de la dette / épargne brute (nombre d'années)	0,13	0,21	0,26	0,19	0,05	0,10	0,08	0,07	0,11
Intérêts de la dette / dette en Kal (en %)	5,94 %	5,96 %	3,00 %	6,18 %	6,27 %	6,03 %	6,04 %	5,01 %	4,00 %
Ratio surendettement (Encours dette/produits fonctionnement) < 1,21	1,23	1,12	0,98	0,89	0,70	0,58	0,45	0,41	0,60
Ratio autof. Courant : (charges F ⁺ + rembst dette)/pdt Fonct ^e (alerte 1)	1,06	1,05	1,05	0,97	0,87	0,92	0,92	0,93	0,91

De même et s'agissant du financement des investissements par emprunt, les ratios sont, avec le présent budget 2025, parfaitement maîtrisés.

En exécution pleine sur l'année 2025, la capacité dynamique de remboursement restera faible, le stock de dette par habitant restera quant à lui très éloigné des standards à 598,01 € par habitant.

C. Imposition locale

Comme cela a été précisé également lors du débat d'orientations budgétaires de novembre dernier, il n'est pas proposé d'augmentation des taux de fiscalité.

Le produit des impositions évoluera donc uniquement du taux de revalorisation à la base établi sur le fondement de l'inflation constatée, soit environ 1,7%, et des augmentations liées à la création sur le territoire de nouveaux bâtiments taxables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
 approuve à 22 voix, 11 abstentions

(Messieurs Florange, Guillemot, Steinle, Bronner, Wendling, Beutel, Olland,
 Mesdames Tollant, Sorokine, Taheri, Kolb)

- le budget primitif 2025 s'équilibrant en dépenses et en recettes à 24 443 670,17 €, soit 14 914 297,17 € en section de fonctionnement et 9 529 379 € en section d'investissement
- et autorise Mme la maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
 Ostwald, 24/01/2025


 Johane BARBAS
 Secrétaire de séance
 Agente de la collectivité


 Fabienne BAAS
 Maire d'Ostwald

